

# CCRS MAG

Jun 2023  
n°31

PLUS BELLE LA VIE

## Aménagement paysager de la gare d'eau



TOURISME

Redécouvrez  
les Rives de Saône

HABITAT

C'est le moment  
de rénover !

SALON FLUVIAL

Une édition  
encourageante



Rives de Saône  
Communauté de Communes

# Édito

Bienvenue dans ce numéro printanier de votre CCRS Mag. Après un hiver très doux et malheureusement en manque de précipitations, les beaux jours reviennent et, avec eux, la perspective d'un été de détente. Notre service enfance-jeunesse est prêt à accueillir les enfants des Rives de Saône pour leur proposer des activités ludiques et de plein air. En parallèle, les services de l'office du tourisme ont travaillé sur une offre attractive et de qualité pour valoriser notre territoire, pour vous mais aussi pour les touristes de toute la France, voire d'Europe. Vous en trouverez quelques détails dans ces pages.

L'attractivité passe aussi par la visibilité de notre territoire et la réalisation d'actions "simples" mais nécessaires pour votre confort : le réaménagement des

sanitaires de la capitainerie de Seurre, la reprise des pieds d'arbres le long du quai National à Saint-Jean-de-Losne et la poursuite de la rénovation des pontons du port de Seurre.

Le sujet de l'environnement reste une préoccupation centrale de notre inter-communalité. C'est pourquoi notre service mobilité travaille au quotidien pour améliorer vos déplacements en limitant l'impact environnemental. Nous vous proposerons également un Forum PCAET (Plan Climat Air Energie du Territoire) sous la nouvelle halle couverte de Brazey-en-Plaine. Il s'agit d'un rendez-vous familial sur le thème du développement durable, pour en découvrir les acteurs et apprendre quelques gestes à mettre en œuvre pour apporter votre pierre à l'édifice.

Enfin, nous reviendrons sur le salon fluvial. Une belle manifestation portée par une météo favorable et le soutien de beaucoup d'acteurs institutionnels et économiques, de nos services, ainsi que d'une équipe de bénévoles dynamiques. Parce que, comme je l'ai dit plus haut, donner de la visibilité à notre territoire est essentiel pour se faire connaître

« Donner de la visibilité à notre territoire est essentiel pour attirer visiteurs et investisseurs, et ainsi favoriser le dynamisme économique. »

et, ainsi, créer des synergies avec nos voisins, les services de l'État et les acteurs locaux. L'objectif : attirer visiteurs et investisseurs pour favoriser le dynamisme économique.



**Sébastien Delacour**  
Président de la  
Communauté de Communes  
Rives de Saône

## DANS CE NUMÉRO

Budget 2023	4
Ateliers numériques	6
École de musique	9
Découvrir l'Étang Rouge	10
Parcourir les Rives de Saône à vélo	11
Mobilités durables	12
Habitat : c'est le moment de rénover !	13
Travaux sur le réseau d'assainissement	15
Salon Fluvial 2023	16

## OLYMPIADES POUR TOUS

SAMEDI 24 JUIN / 14h > 17h

Venez découvrir la diversité des activités sportives proposées en Rives de Saône !

Toutes les infos sur  
[www.rivesdesaone.fr](http://www.rivesdesaone.fr)





**Sébastien Delacour**  
Président de la Communauté  
de Communes Rives de Saône

**Depuis le renouvellement du mandat, la Communauté de Communes Rives de Saône élargit son réseau auprès d'autres collectivités pour échanger sur nos différents programmes et faire connaître l'étendue de nos compétences.**



## Vesoul, retour sur la politique de redynamisation des centres-villes

Sébastien Delacour, Président, et la délégation "Aménagement du Territoire" se sont rendus à Vesoul pour un partage d'expérience. En effet, "la petite Nice de l'Est" a mis en place des actions phares pour revitaliser le centre-ville de Vesoul. Pauline Debellemanière (Manager de centre-ville) a présenté les différents projets d'"Action cœur de ville" en détaillant les différentes étapes. Suite à la réalisation d'un audit, la politique de revitalisation était lancée avec notamment des actions pour la réhabilitation des bâtiments anciens, la restructuration d'espaces publics, l'accueil des familles au cœur de ville, la création d'une maison du commerce, sans oublier la mise en place d'une politique de taxation des logements et locaux commerciaux vacants.

En présence du Maire et Président de la communauté d'agglomération, Alain Chrétien, Jean-Jacques Legay (Adjoint

au commerce) et Pauline Debellemanière ont ensuite fait visiter la ville, avec un premier arrêt à la "Maison du commerce", local dans lequel Pauline accueille les porteurs de projets pour les aider à s'installer à Vesoul. Elle apporte également son aide aux commerçants déjà présents en leur présentant les aides disponibles.

Autre particularité de Vesoul, la Communauté d'agglomération gère également des boutiques éphémères. Ces locaux à loyer préférentiel sont mis à disposition des artisans, commerçants pour tester leur activité et ainsi créer du contact avec les clients. Vesoul, c'est également, « le plus grand centre commercial de Haute-Saône » grâce à ses commerces de proximité et ses infrastructures permettant aux visiteurs de se stationner et de se déplacer en suivant différents "parcours" au sein d'une boucle commerciale identifiée.

## COMMUNICATION

### Partage d'expérience avec la CC Pouilly-Bligny

Nous avons eu le plaisir de recevoir la Communauté de Communes Pouilly-Bligny, emmenée par son Président Yves Courtot, dans nos locaux d'Échenon. Après une introduction par Sébastien Delacour, Président de Rives de Saône, Elsa Tison le Roux, Directrice Générale des Services, Mylène Fargeot, Directrice du service Tourisme et Tatiana Petitjean, chargée de communication, ont échangé avec leurs invités sur la politique de communication mise en place par la collectivité.



Marie-Line Duparc, Conseillère déléguée au Fluvial, a détaillé la méthodologie et la mise en œuvre de la Charte Fluviale de Territoire. Les échanges ont été riches et productifs et se sont prolongés autour d'un déjeuner. La délégation de Pouilly-Bligny a clôturé cette journée par une visite du port de Saint-Jean-de-Losne, 1<sup>er</sup> port fluvial de France. Nous remercions chaleureusement nos invités pour leur présence.



# Budget 2023

La Communauté de Communes poursuit l'aménagement durable de son territoire dans un contexte contraint.

**Dans un contexte inflationniste et géopolitique contraignant, la Communauté de Communes poursuit son engagement sur ses missions régaliennes aux cotés des habitants tout en soutenant l'activité économique et l'aménagement de son territoire.**

## Ralentissement de la croissance sur fond d'inflation record

En 2022, les prix à la consommation ont augmenté en moyenne de 5,9 %, après + 2,1 % en 2021. L'activité française s'est révélée relativement résiliente face à l'envolée de l'inflation et a progressé

de 2,6 % en moyenne en 2022. Les projections de croissance indiquent un ralentissement de la croissance française proche de 0,6 % en 2023 et inférieure à 2 % en 2024 et 2025.

## POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB réel	1,9	-7,9	6,8	2,6	0,6	1,2	1,7
	-	-	-	0,0	0,3	0,0	-0,1
IPCH	1,3	0,5	2,1	5,9	5,4	2,4	1,9
	-	-	-	-0,1	-0,6	-0,1	-0,2
IPCH hors énergie et alimentation	0,6	0,6	1,3	3,4	4,3	3,0	2,1
	-	-	-	-0,1	0,3	0,2	-0,1
Taux de chômage (BIT, France entière, % population active)	8,4	8,0	7,9	7,3	7,5	8,1	8,1
	-	-	-	0,0	0,0	-0,1	-0,2

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire. Révisions depuis les projections de décembre 2022 en points de pourcentage (calculées sur des chiffres arrondis) indiquées en italique. Projections réalisées sous des hypothèses techniques établies au 15 février 2023.

Sources : Insee pour 2019, 2020, 2021 et 2022 (comptes nationaux trimestriels du 28 février 2023), projections Banque de France sur fond bleuté.

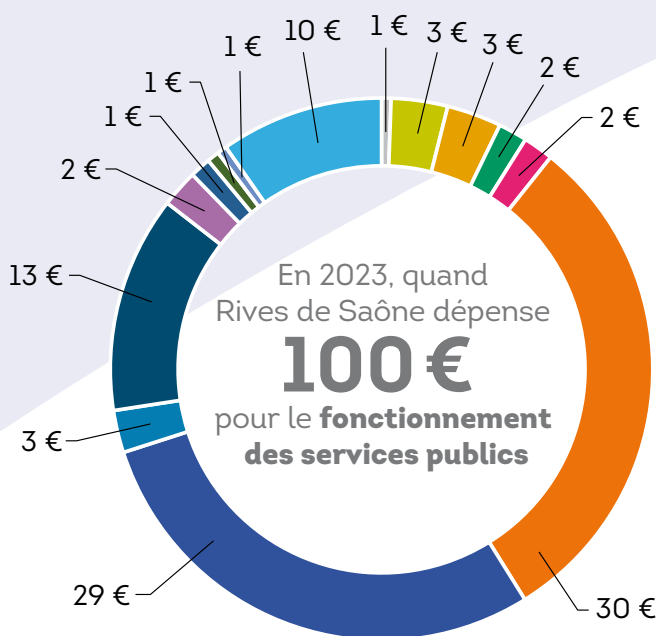


## Financement des investissements

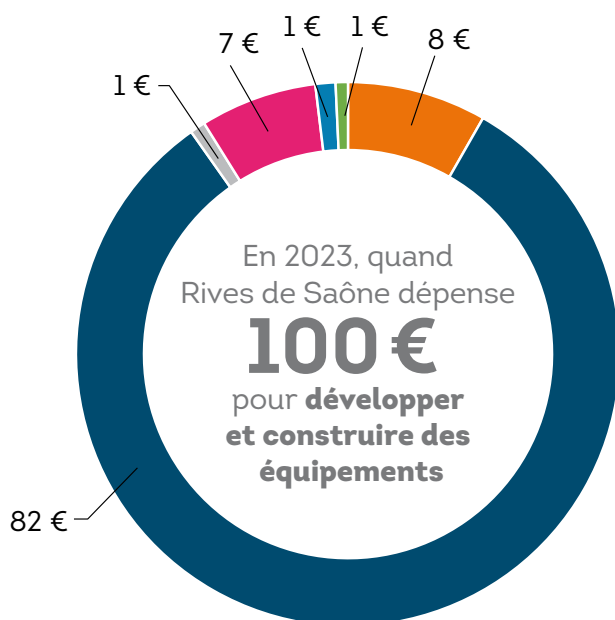
S'appuyant sur une gestion saine, la Communauté de Communes s'est dotée d'une **prospective financière** permettant d'appréhender l'évolution pluriannuelle de l'exploitation et de la capacité à investir. Le budget voté par les élus communautaires le 5 avril 2023 s'inscrit

dans cette trajectoire en assurant un niveau d'investissement de 8,8 M€ en progression de 55 % (dont report de travaux 2022) par rapport au budget 2022 tout en maîtrisant les dépenses (+ 7 %) sur un niveau proche de l'inflation et en limitant la hausse de la fiscalité à 10 %.

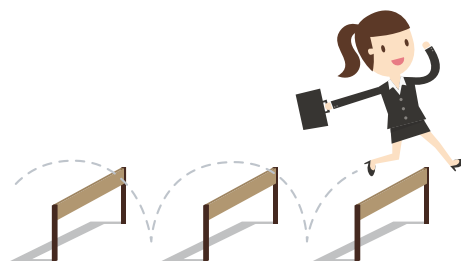
Pour financer ses investissements, la Communauté de communes mobilisera cette année l'emprunt de 1,6 million d'euros souscrit en 2022 à des conditions optimisées.



- Communication
- Sport
- Culture et école de musique
- Eau
- Économie
- Enfance jeunesse
- Finances : reversement fiscalité, intérêts emprunts
- Développement fluvial
- Administration générale
- Habitat
- Informatique
- PCAET
- Social : solidarité, seniors
- Tourisme



- Équipements liés à l'enfance et à la jeunesse
- Équipements sportifs et de loisirs
- Équipements de voirie
- Équipements économiques
- Équipements portuaires
- Autres équipements







MAISON DES ENFANTS À SAINT-USAGE

# Ateliers numériques

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de l'enseignement<sup>21</sup> et la CAF, le service Enfance-Jeunesse a prévu de mettre en place des ateliers numériques à partir du mois de septembre 2023 dans les locaux de la Maison des enfants, 4 place du 8 mai 1945 à Saint-Usage.

## POURQUOI ?

- ▶ Accompagner les habitants éloignés du numérique pour une meilleure pratique d'internet et des services en ligne et accompagner les familles vers l'utilisation du portail-familles Enfance-Jeunesse.
- ▶ Faire le lien avec les Maisons France Service du territoire et travailler en partenariat.
- ▶ Apporter des informations sur les services du territoire Rives de Saône, auprès de différents publics.
- ▶ Promouvoir des actions éducatives par le biais d'outils numériques.

## COMMENT ?

- ▶ En accueillant les publics dans un lieu aménagé et équipé de matériel informatique (la Maison des Enfants) pour les aider à son utilisation.
- ▶ En développant des ateliers à destination des publics les moins mobiles au sein des structures enfance-jeunesse.
- ▶ En organisant et en encadrant les ateliers numériques, selon les âges et les besoins.

## POUR LES FAMILLES :

- ▶ Progresser dans l'utilisation des outils numériques.
- ▶ Aider les familles à utiliser les accès numériques pour suivre la scolarité de leur enfant.
- ▶ Prendre connaissance des activités socio-éducatives, ludiques, sportives proposées sur le territoire.
- ▶ Être autonome dans les démarches numériques de la vie quotidienne.

## POUR LES JEUNES :

- ▶ Faciliter l'accès et la manipulation des outils numériques.
- ▶ Utiliser le support numérique pour accompagner les jeunes dans leur scolarité.
- ▶ Développer un esprit critique vis-à-vis de l'image et de l'information, renforcer la présence éducative numérique et renouveler les modalités de contact avec les jeunes pour favoriser leur engagement citoyen, "promeneurs du net"...
- ▶ Sensibiliser aux limites et aux risques sur les réseaux "Internet".

## EN PRATIQUE

**Les ateliers se dérouleront gratuitement tous les mercredis à partir de septembre 2023, dans les locaux de la Maison des enfants (Saint-Usage).**

**Les inscriptions** se feront par le biais du secrétariat Enfance-Jeunesse : 03 80 27 08 10.

**Les groupes** sont encadrés par un intervenant spécialisé de la Ligue de l'enseignement et de la Communauté de Communes Rives de Saône.

**Des créneaux horaires** seront proposés en fonction de la demande et des besoins repérés.  
Constitution des groupes : maximum 5 personnes – selon les âges.





## ÉTÉ 2023

# Les accueils de loisirs

Nous proposons quatre lieux d'accueil de loisirs en juillet et deux lieux d'accueil de loisirs en août. Cette organisation concerne les enfants scolarisés de 3 à 13 ans.

### Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023

Accueil de Brazey-en-Plaine : 52 places

Accueil de Pagny-le chateau : 32 places

Accueil de Saint-Jean-de-Losne : 32 places

Accueil de Pouilly-sur-Saône : 52 places

### Du lundi 7 août au vendredi 18 août 2023

Accueil de Brazey-en-plaine : 52 places

Accueil de Pouilly-sur-Saône : 52 places

### Du lundi 21 août au vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023

Accueil de Saint-Usage : 24 places

Accueil de Pouilly-sur-Saône : 52 places

## ACCUEIL DE LOISIRS ADOLESCENTS

2 stages de 5 jours (inscription obligatoire sur semaine complète) :

### ► 1<sup>ère</sup> semaine du 18 au 22 juillet

Stage de musique assistée par ordinateur, sortie à Dijon, veillée, intercentre au lac de Chour avec la CC Val de Saône et la CC Mirebellois et Fontenois, randonnée canoé.

### ► 2<sup>e</sup> semaine du 25 au 29 juillet

Atelier "graff" avec un artiste, sortie au lac de Chour, grand jeu sportif, veillée, paddle.

## LES INSCRIPTIONS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS (VACANCES D'ÉTÉ ET RENTRÉE 2023) SONT OUVERTES DEPUIS LE 25 MAI.

Inscriptions sous réserve de places disponibles et d'un dossier complet, sur le portail familles : <https://enfance-rivesdesaone.portail-defi.net>

## RENTRÉE 2023

# Le périscolaire

Partez en vacances  
l'esprit tranquille,  
**finalisez vos inscriptions  
avant le 7 juillet !**

## 13 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

**Ouverture lundi  
4 septembre 2023,**  
jour de la rentrée.

*Attention : il n'y aura  
pas d'accueil périscolaire  
le matin du lundi  
4 septembre 2023.*

## 3 ACCUEILS DU MERCREDI

La journée du mercredi offre une réelle réponse au besoin d'accueil des enfants sur le territoire. Cette organisation périscolaire permet aux enfants de pouvoir pratiquer une autre activité (culturelle, sportive...) sur la journée du mercredi.

**Le mercredi est ouvert sur une amplitude de 7h30 à 18h30**  
(accueil de 7h30 à 9h et départ échelonné de 17h à 18h30)  
**3 possibilités vous sont proposées :**

**½ journée sans repas : 9h - 11h45 ou 13h30 - 17h**  
(heures de présences obligatoires)

**½ journée avec repas : 9h - 13h30 ou 11h45 - 17h**  
(heures de présences obligatoires)

**Journée complète avec repas : 9h-17h**  
(heures de présences obligatoires)





Le service Travaux effectue régulièrement des travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments et installations communautaires.



## Service Commande Publique

**Les marchés publics sont compliqués pour les petites entreprises ? Pas toujours !**

La Communauté de Communes peut commander des travaux sur simple devis en dessous de certains montants. Lorsqu'elle consulte plusieurs entreprises, les pièces demandées peuvent être allégées selon les seuils de procédures.

Dans tous les cas, le service Commande Publique peut vous donner les renseignements nécessaires, n'hésitez pas à le contacter pour vous faire connaître.

### COORDONNÉES

Véronique Charton, 03 80 39 19 29  
veronique.charton@rivesdesaone.fr

## VOUS ÊTES ARTISAN ?

Faites-vous connaître  
auprès de nos services !

## CAPITAINEURIE DE SEURRE

La capitainerie de Seurre avait déjà été réaménagée l'année passée pour agrandir l'espace d'accueil, et le rendre plus ouvert et agréable pour les touristes.

Cette année, ce sont de nouveaux sanitaires pour les personnes à mobilité réduite qui ont été recréés. Les travaux ont été totalement réalisés par l'équipe technique durant l'hiver.

## QUAI NATIONAL À SAINT-JEAN-DE-LOSNE

La Communauté de Communes a fait réaliser par les entreprises Noiroot et Fevre-Viellard des travaux de rénovation des surfaces en pied d'arbres le long du Quai National. Les enrobés ont été repris et une résine perméable, plus facile d'entretien, a été coulée.





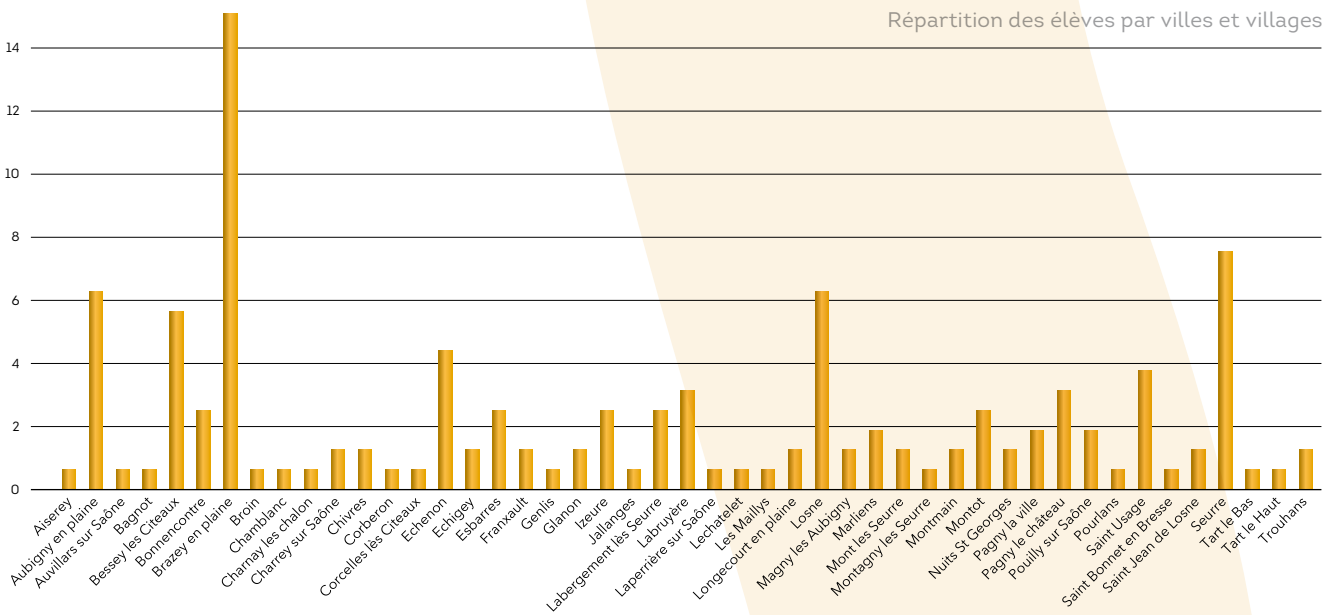


# Un nouveau projet d'établissement en place

Le projet d'établissement présentant les grands axes de développement de l'école de musique 2023 - 2028 a été adopté lors du conseil communautaire de décembre 2022. Le bilan présenté en première partie a permis de dévoiler un service profitant à l'ensemble des usagers du territoire Rives de Saône.

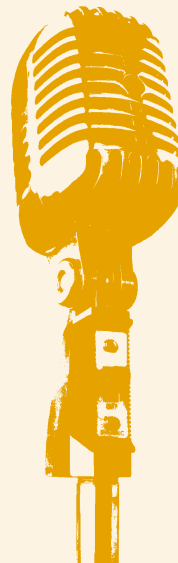
Les axes principaux de développement proposés sont :

- ▶ la création d'une classe à horaires aménagés en musique (CHAM) en partenariat avec le collège Dinet,
- ▶ la demande de classement en établissement agréé par l'État,
- ▶ un programme de formation constant pour les professeurs (pédagogies actives, petite enfance, troubles DYS...),
- ▶ l'accompagnement du développement des pratiques artistiques des professeurs (création d'un ensemble professionnel pour animer les différentes manifestations de la Communauté de Communes).



## PROJET CHAM

Plusieurs interventions ont été programmées lors de la saison 2022-2023 pour débiter un partenariat privilégié avec le collège Dinet. L'École Intercommunale a en effet animé des ateliers "Batucada", "Chorale" et "MAO" sur plusieurs mois. Chaque atelier a été le moyen de mettre en valeur les pratiques artistiques des collégiens lors de manifestations internes et externes au collège (1<sup>er</sup> avril, 13 mai et 23 juin).





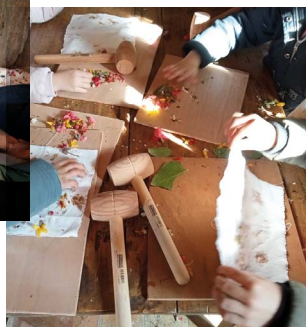
**Laurence Bréban**  
Vice-Présidente en charge du tourisme,  
du fluvial et de la culture

## Journées découvertes pour explorateurs en herbe



**Alors que les pommiers du verger conservatoire fleurissent, des dizaines d'enfants investissent le Musée de plein-air de l'Étang Rouge à Seurre pour participer aux désormais traditionnelles Journées Découvertes.**

D'avril à début juillet, ce sont près de 600 explorateurs en culottes courtes qui participent à ces ateliers organisés par Clémence Trabac, Animatrice du Patrimoine, en partenariat avec deux associations du territoire (SDAT Asco et Les Croqueurs de Pommes du Val de Saône) mais aussi M. Rozborski, apiculteur de Jallanges, et des animateurs du Service Enfance Jeunesse.



Ateliers participatifs, visites guidées de Seurre, Saint-Jean-de-Losne ou encore Brazey-en-Plaine, mais aussi visites gourmandes et visites de l'Hôtel-Dieu de Seurre, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

**Toute la programmation de la saison de 2023 :**  
[www.saone-tourisme.fr](http://www.saone-tourisme.fr)

Ces enfants de 4 à 10 ans, scolarisés sur le territoire et parfois même de plus loin encore sont ravis de profiter de ces journées au grand air ! Divisés en petits groupes, ils participent à tour de rôle à différentes visites et ateliers avec pour fil rouge, la découverte du patrimoine et de la nature, en lien avec les richesses de l'Étang Rouge : mise en service du four à bois et confection de tartes aux pommes, visite ludique avec découverte d'objets d'autrefois, herbier, ateliers modelage d'argile, de teinture végétale ou encore Land Art.

**Pour en savoir plus et réserver votre Journée Découverte 2024 :**  
[service.tourisme@rivesdesaone.fr](mailto:service.tourisme@rivesdesaone.fr)

## 3 FAÇONS DE DÉCOUVRIR L'ÉTANG ROUGE

Dès le mois de juin, les maisons aux intérieurs reconstitués du Musée de plein-air de l'Étang Rouge à Seurre vous ouvrent leurs portes. Si vous ne connaissez pas encore ce site incontournable du patrimoine du Val de Saône, voici 3 moyens de le découvrir seul, entre amis ou en famille !

### ► L'enquête game

Après avoir récupéré à la Capitainerie de Seurre les outils indispensables à votre découverte (un livret et la mallette dédiée), rendez-vous à l'Étang Rouge pour résoudre une enquête inédite !

**Pour les familles avec enfants à partir de 10 ans. Tarif : 5 € la location de la valise remplie de gadgets**

### ► Le livret découverte et la chasse aux trésors

Si vous ne vous sentez pas une âme de détective, optez pour le livret découverte classique et la chasse aux trésors pour les plus petits.

**Livrets en vente à l'accueil de l'Étang Rouge ou à la Capitainerie de Seurre. Tarif : 4 €**

### ► La visite guidée et les ateliers découvertes

Pour une plongée totale dans l'univers de l'Étang Rouge, nous vous conseillons de découvrir le Musée de plein-air en compagnie de Clémence, notre guide ou lors de l'un des nombreux ateliers organisés tout l'été.

**Programme complet sur [www.saone-tourisme.fr](http://www.saone-tourisme.fr)**



# (Re)découvrir les Rives de Saône

L'Office de Tourisme Rives de Saône vous a concocté tout un programme pour découvrir ou redécouvrir le territoire cet été.

# à vélo

On ne peut pas parler des Rives de Saône sans parler itinérance douce et vélo. Vous êtes ici à la croisée de plusieurs grands itinéraires cyclables accessibles à tous !

## LA VOIE BLEUE

700 Km d'itinéraire au fil de l'eau du Luxembourg à Lyon. Saint-Jean-de-Losne / Seurre = 23,79 km, soit 2 h 10 mn de vélo en famille.

**Notre conseil :** faites une pause sur le joli port de Lechâtelet ou à Pagny-la-Ville, au bord de l'eau.

À votre arrivée à Seurre, visitez le Musée de plein air de l'Étang Rouge, véritable village du Val de Saône reconstitué. L'Office de Tourisme y organise de nombreuses animations tout l'été.

## L'EUROVÉLO 6

De Nantes à la Mer Noire en passant par Budapest. En Rives de Saône, la Voie Bleue fait route commune avec l'EuroVelo 6.

Au départ de Saint-Jean-de-Losne, cette véloroute européenne vous permettra de rejoindre Dole ou encore Besançon pour les plus aguerris ! Son tracé suit le Canal du Rhône au Rhin.

**Notre conseil :** faites une pause pique-nique à Saint-Symphorien-sur-Saône, c'est dans ce joli village de Rives de Saône que se trouve la première écluse du Canal du Rhône au Rhin !

## LE CANAL DE BOURGOGNE

Il est désormais possible de rejoindre Dijon à Saint-Jean-de-Losne en vélo en longeant le Canal de Bourgogne.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux d'aménagement du chemin de halage sont en cours.

Il faut compter 1h45 pour parcourir les 30 km qui nous séparent du Port du canal et de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin ! Nos amis Dijonnais peuvent ainsi aisément venir prendre l'air en bord de Saône et profiter de l'une des jolies terrasses installées sur les quais.



© Guillaume Robert-Famy

### Vous n'avez pas de vélo ?

Nous avons la solution ! Bicyclettes classiques ou à assistance électrique sont proposées à la location à l'Office de Tourisme ainsi que des charettes et vélos juniors, pour parcourir en famille la Voie Bleue. **Réservation conseillée au 03 80 37 15 70**



© Guillaume Robert-Famy



## AMÉNAGEMENT



**Sébastien Delacour**  
Président, en charge  
de l'aménagement du territoire

Une borne de recharge pour vélo électrique installée à la Gare d'Eau !



Rejoignez les covoitureurs de Rives de Saône sur [covoiturage.viamobigo.fr](https://covoiturage.viamobigo.fr) pour faciliter vos déplacements du quotidien et bénéficier de la prime covoiturage de l'État !



Le Challenge régional de la mobilité revient du 18 au 22 septembre 2023. L'occasion pour tous de s'essayer aux modes alternatifs à la voiture individuelle !

# Bougeons autrement

## EN RIVES DE SAÔNE !

Le schéma des mobilités durables poursuit son élaboration. Pour rappel, il s'agit d'une feuille de route pour améliorer les déplacements du quotidien et permettre le développement des mobilités autres que la voiture individuelle (marche, vélo, covoiturage, transports en commun).

### 01 DIAGNOSTIC

**Lancement : mai 2022**

- Visites et relevés de terrain
- Concertation des communes et des acteurs locaux
- Consultation de la population, enquête et cartographie participative

**Validation des enjeux : novembre 2022**

### 03 PLAN D' ACTIONS

- Volet Aménagement : identification des tronçons et des aménagements, chiffrage, calendrier, etc.
- Volet Services : identification des actions et des équipements, chiffrage, calendrier, etc.
- Volet Communication : identification des actions, chiffrage, calendrier, etc.

**Validation du schéma : au plus tard décembre 2023**

### CONTACT

Nafissatou Fall : 03 80 39 19 86  
[nafissatou.fall@rivesdesaone.fr](mailto:nafissatou.fall@rivesdesaone.fr)

01

02

### 02 STRATÉGIE ET SCÉNARIOS

- Proposition d'un maillage du territoire et de scénarios d'aménagement
- Concertation des communes et des acteurs locaux
- Proposition d'actions

**Choix d'un scénario d'aménagement : mars 2023**

03

# HABITAT

## C'est le moment de rénover !

### RÉNOVATION DES FACADES

Ils ont bénéficié de l'aide de la Communauté de Communes pour la rénovation de leur façade !

► Propriétaire bailleur à Saint-Jean-de-Losne

#### Façade + menuiserie

Montant total des travaux : 8 460 € TTC

Montant total des subventions : 3 000 €

1 500 € CCRS

1 500 € Ville de St-Jean-de-Losne

Reste à charge propriétaires : 5 460 €

Soit un taux de prise en charge de 35 %



AVANT



APRÈS

## L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EST LANCÉE

Vous habitez un des périmètres centres-bourgs de Brazey-en-Plaine, Losne, Saint-Jean-de-Losne ou Seurre ? La Communauté de Communes vous soutient dans vos travaux d'amélioration de votre logement (réhabilitation, économie d'énergie, adaptation du logement au vieillissement et/ou handicap). Bénéficiez d'aides financières, d'un accompagnement gratuit et complet dans vos démarches de travaux et de conseils techniques personnalisés.

Permanences sur rendez-vous :

► le 1<sup>er</sup> lundi du mois à Seurre (siège de la Communauté de Communes)

► le 3<sup>e</sup> lundi du mois à Échenon (antenne technique de la Communauté de Communes)

#### RENSEIGNEMENTS

Anaïs Pignet : 06 60 72 39 36  
[anaïs.pignet@rivesdesaone.fr](mailto:anaïs.pignet@rivesdesaone.fr)



► Propriétaire occupant d'un commerce à Losne

#### Façade + menuiserie + enseigne

Montant total des travaux : 30 844 € TTC

Montant total des subventions : 5 000 €

2 500 € CCRS

2 500 € Ville de Losne

Reste à charge propriétaires : 25 844 €

Soit un taux de prise en charge de 16 %



AVANT



APRÈS

### PLAN CLIMAT

**Save the date : 1<sup>ère</sup> édition du "Forum PCAET" le 16 septembre 2023, à la Halle couverte de Brazey-en Plaine !**

Venez participer à cette journée organisée sur le thème du développement durable à l'initiative de la Communauté de Communes.

Un événement gratuit pour découvrir des solutions qui peuvent faciliter votre quotidien.

Vous pourrez rencontrer des acteurs impliqués et découvrir des stands aux animations spéciales sur des thématiques variées : mobilité durable, rénovation énergétique de l'habitat, eau, gestion des déchets, réemploi des matériels, consommer local, etc. autant de sujets passionnants et d'actualités, pour passer un moment convivial en famille et mêler l'utile à l'agréable.

**Vous souhaitez proposer un stand ?**

Renseignements :

Nafissatou Fall, 03 80 39 19 86  
[nafissatou.fall@rivesdesaone.fr](mailto:nafissatou.fall@rivesdesaone.fr)



## Dotation **bacs gris** d'Ordures Ménagères Résiduelles

La réorganisation du service Tri et Valorisation des Déchets au 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'impacte pas les modalités de mise à disposition du bac gris. Cette dotation dépend du nombre de personne résidant dans le foyer tel que prévu dans la grille tarifaire 2023 (identique à celle des années précédentes).



### DES QUESTIONS ?

Toutes les informations vous attendent sur le site internet de la Communauté de communes, rubrique "Environnement & Déchets", ou en appelant le n° vert : 0 805 800 346 (appel gratuit)

## CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

### À RECYCLER

À jeter dans les colonnes de recyclage du verre. Ne pas jeter dans le bac jaune.



### À TRIER

Papiers, bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, cartonnettes ainsi que 100% des emballages plastiques se jettent vidés, sales, dans le bac jaune.



### À JETER

Déchets ménagers à jeter dans un sac bien fermé.



Toutes les infos pratiques  
sur [www.rivesdesaone.fr](http://www.rivesdesaone.fr)  
0 805 800 346 (appel gratuit)



NE VOUS TROMPEZ PLUS, TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE DU TRI

## Extension des consignes de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, en Rives de Saône, tous les emballages vont dans le bac de tri !

Le tri de tous les emballages dont les emballages plastiques (pots de yaourts, barquette de beurre...) et métalliques sont maintenant permis.

### CARACTÉRISATIONS DE TRI

Le tri emmené au centre de tri de Dijon Métropole est "caractérisé", c'est-à-dire qu'il est vérifié. Ainsi nous pouvons avoir une vision de ce qui se retrouve dans nos bacs jaunes.

Des communications sur ces résultats sont envoyées aux communes du territoire. Seul le verre reste collecté en colonnes d'apports volontaires. Ces bons gestes de tri avec l'utilisation des composteurs et des biobornes permettent de donner une seconde vie à une part importante de nos déchets et de réduire considérablement la part résiduelle conduite en incinération.





## BRAZEY-EN-PLAINE

# Travaux sur le réseau d'assainissement

Suite à la réalisation d'un diagnostic complet de ses réseaux d'assainissement, la Communauté de Communes réhabilitera cette année plus d'1 km de réseau sur la commune de Brazey-en-Plaine. Les rues concernées sont les rues Maréchal de Lattre et Gué Pernot. Les travaux seront réalisés selon deux techniques.



La seconde, "par chemisage", est réalisée de regard d'assainissement à regard. Il s'agit d'une réparation des canalisations par l'intérieur : une gaine est placée dans la canalisation, au contact des parois. Puis, sous l'effet de chaleur, la gaine durcit et vient réhabiliter le réseau. Cette solution de réhabilitation sans tranchée est possible seulement si la canalisation ne présente pas d'effondrement et permet de ne pas avoir d'impact sur la voirie.

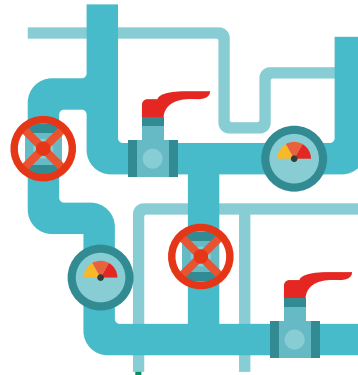
*À gauche : travaux par tranchée traditionnelle réalisés à Seurre en 2020.*

*Ci-dessous : photographie d'un chemisage de réseau d'eaux usées.*



La première, "par tranchée traditionnelle" : une tranchée est réalisée pour le renouvellement du tronçon de canalisation détérioré. La canalisation est remplacée par une nouvelle qui pourra être en PVC, en grès, en fonte... La tranchée est ensuite refermée et la voirie est remise en état.

Ces travaux participent à la diminution des entrées d'eaux de pluies et de nappe dans le réseau d'eaux usées.



## MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS LORS DES TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de Communes interroge les communes et le Département chaque année sur les travaux de voirie prévus.

Afin de travailler de concert, la Communauté de Communes s'assure en amont des travaux de voirie que les habitations présentes sur l'emprise des travaux sont correctement raccordées au réseau d'eaux usées.



Pour cela, la Communauté de Communes missionne son délégataire pour réaliser des contrôles au colorant via l'injection de colorant dans toutes les sorties d'eau des habitations concernées. Si le colorant arrive au réseau public, les habitations sont correctement raccordées.



## Une édition encourageante

La huitième édition du Salon Fluvial s'est tenue les 29 et 30 avril derniers à Saint-Jean-de-Losne. À cette occasion, près de 40 professionnels de la filière fluviale se sont réunis autour de la gare d'eau, valorisant ainsi leur savoir-faire.



un salon au format normal en 2022 ont montré que le lien n'était pas rompu. À l'heure du slow tourisme, le fluvial représente une force et une opportunité de développement pour notre territoire.

### Une nouvelle envergure

L'édition 2023 s'est inscrite dans une démarche plus qualitative pour gagner en notoriété et offrir aux participants une



meilleure visibilité. Le Salon Fluvial 2023, ce fut aussi un programme d'animations renforcé pour attirer un public de connaisseurs et de curieux et promouvoir ainsi le secteur auprès du plus grand nombre. Cette année, ce sont plus de 5 000 personnes venues d'horizons très différents qui ont parcouru la promenade du port et le quai du canal durant ces deux journées de Salon Fluvial.

### Deux siècles d'histoire du plus grand pôle fluvial de France

Idéalement situé au carrefour des canaux de Bourgogne, du Rhône et du Rhin, le port fluvial de Saint-Jean-de-Losne a été créé au XIX<sup>e</sup> siècle. Animé longtemps par les activités de batellerie aujourd'hui disparues, le port "reprend vie" grâce au tourisme fluvial dans les années 1980. Saint-Jean-de-Losne devient ainsi le 1<sup>er</sup> port de tourisme fluvial de France grâce à son emplacement stratégique à l'intersection de toutes les plus grandes voies navigables du pays.

Le site sur lequel se déroule le Salon Fluvial dessert ainsi l'accès au Rhône, au Rhin, à la Loire et à la Seine. Étape départ de croisières à bord de bateaux de tourisme, de péniches hôtel et de paquebots fluviaux, Saint-Jean-de-Losne

est connu à l'international pour son offre de services tant techniques que touristiques, pour sa situation au carrefour d'un réseau navigable exceptionnel. Le Salon Fluvial s'appuie sur cette notoriété pour se déployer.

### Le Salon Fluvial, héritier de Pâques Boat

Des années 1994 à 2008, Pâques Boat a animé le secteur fluvial. Depuis 2015, la Communauté de Communes Rives de Saône et les communes de Saint-Jean-de-Losne et Saint-Usage, ont relancé ce salon en lui donnant son format actuel avec une perspective de pérennité et de développement.

2020, rupture obligée, n'a pas altéré la volonté de poursuivre l'organisation du salon. Une édition automnale en 2021 et



**Rives de Saône**

Communauté de Communes

15 bis Grande rue du Faubourg St-Michel  
BP 67 - 21250 Seurre Cedex

Tél. 03 80 20 48 54 / Fax 03 80 20 89 39

[www.rivesdesaone.fr](http://www.rivesdesaone.fr)

Mail : [secretariat@rivesdesaone.fr](mailto:secretariat@rivesdesaone.fr)

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Directeur de publication : Sébastien Delacour.

Mise en page : Fuglane.

Imprimé selon les normes Imprim'Vert sur un papier fabriqué à partir de bois issu de forêts gérées durablement.

Photos : © Communauté de Communes, sauf mentions contraires.

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2023 - ISSN : 1958-508X